



Comité de citoyens pour un environnement sain en Chaudière-Étchemin



Le ministre de l'Environnement se moque des citoyens de Charny et des environs!

(Charny, le 17 octobre 2002) : Le ministre de l'Environnement, André Boisclair, vient de répondre à la pétition de plus de 2200 noms, soumise en mai dernier, qui réclamait une reprise des tests sur les émanations potentiellement toxiques provenant de l'usine d'équarrissage Alex Couture inc.

« ... les données recueillies à Charny lors de l'échantillonnage de l'été 2001 ne semble pas mettre en évidence un risque toxicologique relié aux substances analysées, déclare le ministre. » Par ces mots, ce dernier ferme la porte à de nouvelles analyses sur les effets potentiellement toxiques des gaz sur la santé d'une partie des Lévisiens. Or, le rapport de la santé publique, déposé le 15 mars 2002, mentionnait justement qu'il était impossible de conclure sur les effets toxicologiques des gaz étant donné le caractère ponctuel et fragmentaire de l'échantillonnage.

« Nous sommes extrêmement déçus de cette réponse, mentionne Madeleine Huberdeau, présidente du CCESCE. Le ministre Boisclair devrait prendre en considération les revendications des citoyens et ne pas rester sourd aux inquiétudes exprimées par les électeurs de la rive-sud de Québec ».

Comment le ministre peut-il conclure qu'il n'y a pas de risque toxicologique lié aux émanations de gaz de l'usine d'équarrissage ? Il est vrai que des stations d'échantillonnage sont en place depuis le printemps pour quantifier les gaz présents. Toutefois, des raisons sérieuses nous font croire que les données recueillies ne sont pas valides. En effet, les résultats indiquent une concentration d'hydrogène sulfureux (H_2S) plus élevée que l'ensemble des produits soufrés retrouvés dans l'atmosphère. Or, chimiquement parlant, cela est une aberration. Il est scientifiquement impossible de retrouver plus de H_2S que de soufres réduits totaux (SRT) puisque le H_2S est un composant des SRT. Il nous apparaît donc bien audacieux que le ministre déclare qu'il y a amélioration de la situation quand il ne peut même pas prouver que l'air est respirable.

« Au nom des signataires de la pétition, nous réitérons notre demande relative à la reprise d'analyses sérieuses qui permettront d'établir une fois pour toute les dangers toxicologiques ou non de vivre à Charny et dans les environs et de rassurer ainsi les citoyens. S'il n'est pas néfaste de respirer de l'hydrogène sulfureux, alors que le ministre de l'Environnement le prouve ! » conclut Mme Huberdeau.

- 30 -

source :

Comité de citoyens pour un environnement sain en Chaudière-Étchemin

www.capueacharny.com

Madeleine Huberdeau

Présidente
832-1182

Jean-Luc Bugnon

Représentant scientifique des citoyens au comité de suivi
953-3970